



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction de l'Urbanisme  
**Madame Bety WAKNINE**  
Directrice générale  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Réf. DPC : // (corr. DPC : S. Valcke)

Réf. NOVA : 04/PFD/1749210 (corr. DU : C. Defosse)

Réf. CRMS : AA/AH/BXL40051\_666\_PU\_MarcheCharbon\_Olives

Bruxelles, le 21-12-2020

Annexe : //

*Envoi numérique (voir destinataires en fin d'avis) en raison de l'épidémie de Covid-19  
une copie papier suivra ultérieurement*

**Objet : BRUXELLES. Rue du Marché au Charbon / rue du Jardin des Olives. Demande de permis d'urbanisme portant sur le réaménagement des tronçons de rues situés entre la place Fontainas, l'église N.-D. du Bon Secours et la rue de la Gouttière**

### **Avis de la CRMS**

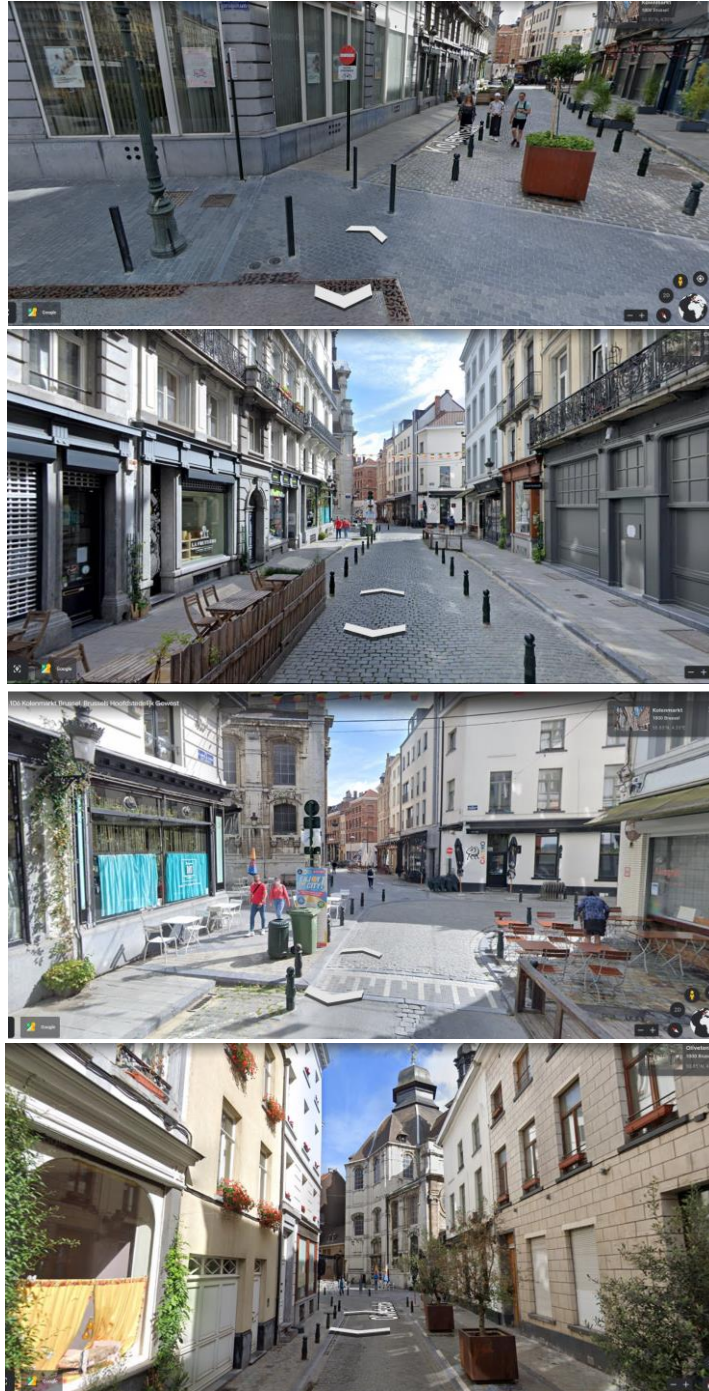
Madame la Directrice générale,

En réponse à votre courrier du 30/11/2020, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 16/12/2020.

#### **CONTEXTE HISTORIQUE, PATRIMONIAL ET URBANISTIQUE**

*Le périmètre d'intervention du projet longe l'église Notre-Dame du Bon Secours, classée comme monument. Il est partiellement compris dans la zone de protection des maisons traditionnelles situées 15-17, rue de la Gouttière et dans celles de plusieurs biens classés donnant sur la rue du Marché au Charbon.*

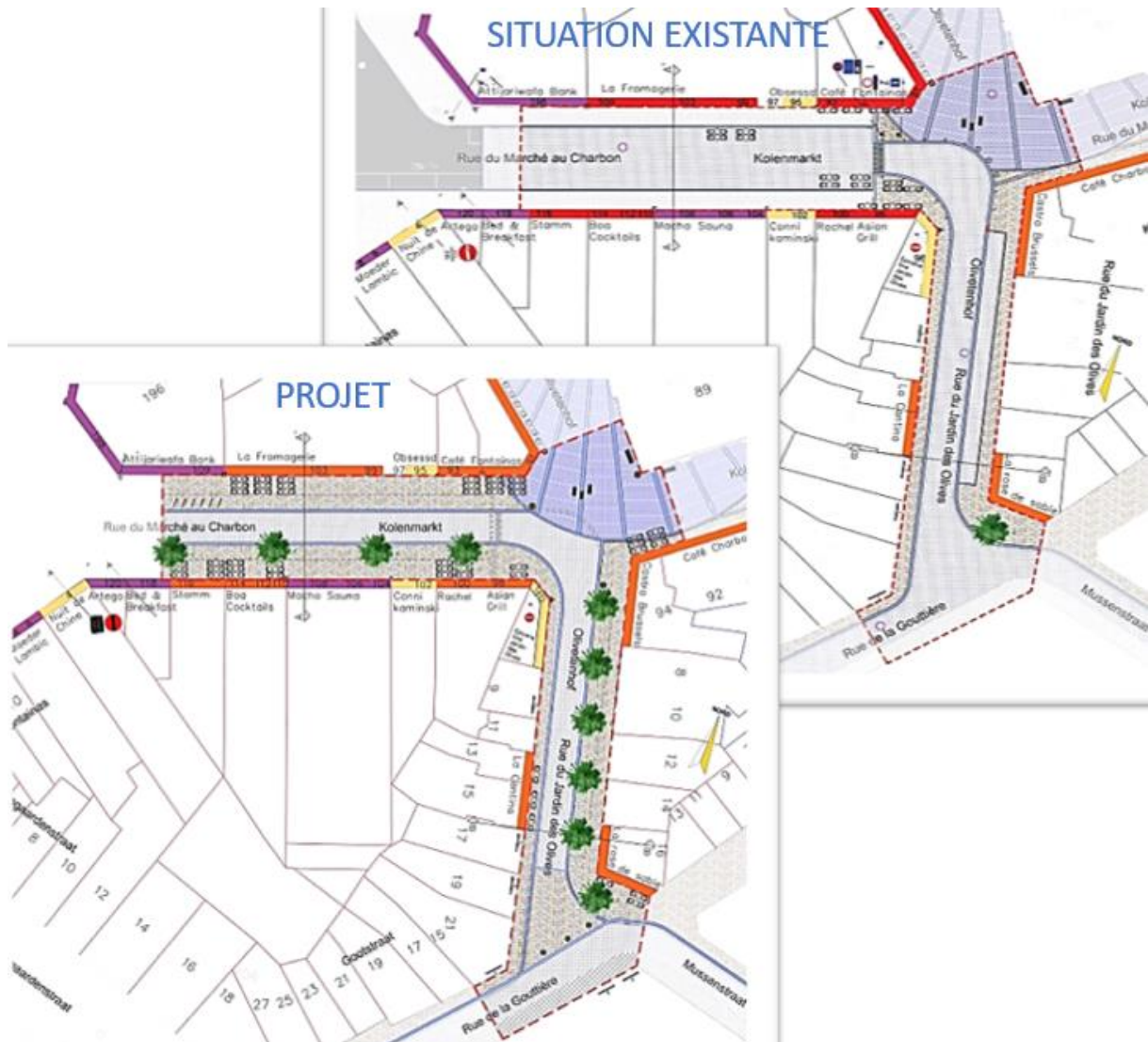
Cette demande vise le réaménagement d'un espace public appartenant au quartier dense et patrimoniallement riche qui entoure l'église N.-D. du Bon Secours. Il est marqué par la présence de l'église baroque et de plusieurs maisons traditionnelles donnant sur les rues du Marché au Charbon et de la Gouttière, tandis que la rue du Jardin des Olives est principalement bordée par un bâti néoclassique modeste. Des immeubles de rapport d'inspiration néoclassique mais de gabarit plus important occupent le premier tronçon de la rue du Marché au Charbon, qui tout comme la rue du Jardin des Olives a été configurée lors de l'aménagement des boulevards du Centre vers 1870.



*Du haut vers le bas : raccord de la place Fontainas avec la rue du Marché au Charbon / tronçon du même axe avec sa configuration traditionnelle / même axe à proximité de l'église / rue du Jardin des Olives © Google Earth*

### **LA DEMANDE**

Le projet vise le réaménagement de façade à façade de la rue du Marché au Charbon et de la rue du Jardin des Olives, sur les tronçons compris entre la place Fontainas, l'église N.-D. du Bon Secours et la rue de la Gouttière. Le projet prévoit l'aménagement des deux rues de plain-pied avec intégration de plantations, de mobilier de repos et d'arceaux pour vélos.



Plans joints à la demande de permis

Les interventions proposées sont :

existant	projeté
<b>Rue du Marché au Charbon (12m)</b>	
Voirie de 6m, trottoirs de 2m de part et d'autre;	Voirie rétrécie à 4m, trottoirs élargis à 4m;
Profil et bordures traditionnels, trottoirs surélevés de 15cm, excepté à proximité de l'église où bordures « confort »;	Aménagement de plain-pied, filets d'eau en pierre bleue;
Pas de plantations	Plantation de 4 Amélanchiers de Canada du côté pair,
<b>Zone devant l'église</b>	
« Parvis » circulaire revêtu de pierre bleue, interrompu par le tracé de voirie;	Extension du parvis de l'église sur la voirie;
<b>Rue du Jardin des Olives (8m)</b>	
Trottoir impair 1m, voirie 4 m, zone de parking 1 m et trottoir pair 1m, ce dernier ayant conservé ses bordures anciennes;	Organisation asymétrique maintenue, suppression de la zone de parking, élargissement du trottoir pair ;

Trottoirs légèrement surhaussés délimités par des bordures « confort » chanfreinées 8 à 10 cm, profil bombé rue de la Gouttière; Arbres plantés en bacs en acier Corten;	Aménagement de plain-pied rythmé par des filets d'eau en pierre bleue;  Plantation de 6 Amélanchiers de Canada du côté impair; Accès à la rue depuis la rue de la Gouttière géré au moyen de bornes amovibles ;
---	--

#### Profils et revêtements

Voiries : pavés oblongs porphyre 14x20cm	Voiries : pavés porphyre sciés 16x11cm
Trottoirs : dalles 30x30 ou pavés 14x14cm	Trottoirs : pavés platine en grès 14x14x8cm

Éclairage public existant conservé

### AVIS

De manière générale, la CRMS ne peut souscrire à l'emprise du projet qui se limite à une intervention ponctuelle et limitée à deux tronçons de la rue. Ce morcellement des projets contribue, comme les réaménagements divers de ces dernières années, au morcellement progressif de la rue du Marché au Charbon. Cet axe historique devrait au contraire bénéficier d'un aménagement homogène et continu sur l'ensemble de son tracé. L'actuelle mise en plain-pied introduit une nouvelle organisation particulière qui s'ajoute aux aménagements de type 'confort', avec bordures biseautées 8 à 10 cm ainsi qu'au 'parvis' (de forme assez incongrue) entourant l'église, introduits dans les années 1990.

Cette approche n'est pas respectueuse de l'intérêt patrimonial et urbanistique du lieu qui, situé à la jonction de deux paysages urbains, constitue un remarquable point d'articulation entre le centre historique et les embellissements urbains de la période haussmannienne (place Fontainas, boulevards du Centre). La rue du Marché au Charbon compte parmi les axes structurants les plus anciens de Bruxelles.

En termes de voirie, il s'agit d'un espace public d'Ancien Régime modernisé au XIX<sup>e</sup> siècle (et partiellement conservé). En témoigne notamment la rue de la Gouttière qui constitue un paysage en transition avec dénivelé des trottoirs et décrochement des façades témoignant du tissu urbain plus ancien. Quant aux tronçons reliant la rue Marché au Charbon et la rue Jardin des Olives à la place Fontainas et au boulevard Anspach, ils appartiennent à la typologie de la voirie néoclassique (chaussée bombée, trottoirs surélevés et revêtement pavé).

Supprimer définitivement les caractéristiques de ces espaces publics est une perte patrimoniale, qui pose aussi question en termes environnemental puisque que l'on ne récupère ni pavés porphyre ni bordures en pierre bleue.

La CRMS ne peut valider cette approche au cas par cas qu'elle recommande de réorienter en faveur d'une méthodologie globale pour la requalification des espaces publics en centre-Ville. Elle rappelle à cet égard que la voirie constitue un élément-clé des paysages urbains historiques et nécessite une approche non seulement fonctionnelle mais aussi patrimoniale (cf. revue *Bruxelles Patrimoines*, n°32 : voir la rue autrement). La disparition à large échelle ces dernières années de la voirie historique à Bruxelles-Ville a entraîné une déstructuration des formes urbaines et une perte de cohérence entre le bâti historique et la voirie, qui va à l'encontre de la qualité et l'intuitivité de l'espace public.

La Commission se tient à la disposition des instances concernées pour entamer une réflexion à ce sujet. En attendant, elle réfère à l'étude sur le thème « Espace public comme patrimoine » qui documente les qualités et les potentialités de la rue traditionnelle bruxelloise (Th. Schlessler, Le paysage urbain néoclassique à Bruxelles Pentagone [http://www.kcml.irisnet.be/fr/thematiques-specifiques/espace-public-comme-patrimoine/T\\_SCHLESSER\\_Paysage-urbain-neoclassique\\_Etude%20CRMS\\_2019.pdf](http://www.kcml.irisnet.be/fr/thematiques-specifiques/espace-public-comme-patrimoine/T_SCHLESSER_Paysage-urbain-neoclassique_Etude%20CRMS_2019.pdf)).


Dans tous les cas, par rapport au projet concerné par la demande, la CRMS demande au minimum :

- de faire prévaloir le tracé de rues sur la forme circulaire du 'parvis' qui entoure l'église
- d'envisager des plantations symétriques de part et d'autre de la rue du Marché du Charbon pour autant qu'ils n'altèrent pas les perspectives vers l'église,
- de préciser le raccord des aménagements avec ceux de la place Fontainas, récemment renouvelée

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire



C. FRISQUE  
Président

*Envoi numérique en raison de l'épidémie de Covid-19 – une copie papier suivra ultérieurement*

c.c. BUP-DPC : [svalcke@urban.brussels](mailto:svalcke@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ;  
BUP-DU : [cdefosse@urban.brussels](mailto:cdefosse@urban.brussels) ; [ndenayer@urban.brussels](mailto:ndenayer@urban.brussels) ; [espacepublic@urban.brussels](mailto:espacepublic@urban.brussels)  
BXL-CPH : [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be) ;  
SCRMS : [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels)